

Date de dépôt: 28 novembre 2007

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat
à l'interpellation urgente écrite de M. Alain Charbonnier: Cahier
de revendications des sages-femmes aux HUG

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 16 novembre 2007, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Le jeudi 8 novembre 2007, une cinquantaine de sages-femmes ont manifesté devant l'Hôpital cantonal.

L'objectif de cette manifestation des sages-femmes, fortement mobilisées, a été de remettre à la direction des HUG un Cahier de revendications contenant six propositions concrètes, à travers les quatre lignes directrices suivantes :

- 1. améliorer la reconnaissance professionnelle et institutionnelle des sages-femmes au sein des HUG,*
- 2. rétablir la confiance et le dialogue pluridisciplinaire à la maternité, à surmonter des dysfonctionnements et un malaise grandissant,*
- 3. accorder un espace valorisé à l'échange clinique entre médecins et sages-femmes afin de fonctionner en vrai tandem,*
- 4. demander des augmentations de l'effectif afin de travailler dans la qualité et la sécurité tant des parturientes que du personnel, notamment la nuit.*

L'importance de la qualité et de la sécurité des soins au sein des HUG et de la Maternité en particulier est une des préoccupations majeures de la population.

Une étude de 2006 sur le taux de satisfaction des patientes à la maternité montre, que 88% des patientes sont satisfaites du service d'obstétrique et que 69% apprécient positivement le travail des sages-femmes à la maternité.

Cette étude pourrait nous rassurer, toutefois il semble que depuis les résultats de cette enquête, les conditions de travail des sages-femmes, à l'instar des autres professions au sein des HUG, n'évoluent pas dans un sens positif et qu'elles se péjorent.

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat va-t-il tout mettre en œuvre afin, que la qualité et la sécurité des soins soient assurées à la maternité des HUG, à leurs meilleurs niveaux et que les revendications des sages-femmes soient prises en compte par la direction des HUG ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Le 8 novembre 2007, une cinquantaine de sages-femmes, dont une dizaine vêtues de blouses des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) mais ne faisant pas partie du personnel de la Maternité, ont remis à la direction un cahier de revendications exigeant une réponse d'ici le 22 novembre 2007. Avant même que le délai fixé soit échu et sans que le conseil d'administration des HUG n'ait été saisi par les représentants élus du personnel bien que l'un de ses membres soit une sage-femme travaillant dans le département de gynécologie et d'obstétrique, le Conseil d'Etat est interpellé de façon urgente.

Ces dernières années, l'activité à la Maternité des HUG a fortement augmenté : 3'975 accouchements en 2006 (+ 15% depuis 2000) et 6'799 urgences obstétricales (+ 42% depuis 2000). Chaque année, une adaptation des effectifs, notamment des sages-femmes, a été réalisée dans les trois secteurs du service d'obstétrique : à la salle d'accouchement (+ 50%), aux urgences (création en 1999 d'un secteur spécifique doté de 2 sages-femmes et 1 aide de jour comme de nuit) et au post-partum représentant 57 lits répartis sur 3 étages (+ 74%). Entre 2000 et 2007, l'effectif des sages-femmes est passé de 72,84 à 117,15 ETP (Equivalent Temps Plein), soit une augmentation de 61 %.

Parallèlement à l'adaptation des effectifs, deux démarches visant à favoriser la qualité et la sécurité des soins ont été menées:

- tout d'abord le projet Ensemble, formation visant à travailler sur la communication entre professionnels en salle d'accouchement;
- la démarche EFQM (European Foundation for Quality Management): le service d'obstétrique a été en 2006 l'un des cinq services des HUG volontaire pour auto-évaluer son fonctionnement, en utilisant le modèle développé par la fondation européenne pour le management par la qualité.

Achevée en avril 2007 et donnant largement la parole au personnel, l'évaluation EFQM du service d'obstétrique met en lumière "*la dimension humaine, valeur clé du service*", "*le dynamisme*" dont fait preuve le service "*dans la recherche d'améliorations par le biais des divers projets impliquant les collaborateurs*", l'ambiance de travail perçue comme "*bonne et solidaire malgré l'augmentation de la charge de travail et de la complexité des prises en soins*", "*la prise en compte par les cadres de toutes les demandes / désirs de formation*" ou encore "*l'importance, l'efficacité et le plaisir du travail en équipe*" dans le service.

La direction des soins des HUG avait par ailleurs lancé une autre démarche entre septembre et décembre 2006. Elle a ainsi recueilli quotidiennement des données sur les séjours des parturientes en salle d'accouchement - 1'014 admissions ont ainsi été étudiées - et le vécu des sages-femmes (1'768 situations vécues ont été analysées).

Les résultats ont été et sont présentés aux sages-femmes dans le cadre de deux séances d'information prévues les 30 octobre et 20 novembre. Cette étude relève un taux de satisfaction de 69% parmi les sages-femmes et un niveau de stress compatible avec une bonne pratique professionnelle (moyenne à 2,5 sur une échelle de 0 à 10). Plusieurs propositions sont formulées et à l'étude, notamment la création d'un poste de médecin dédié aux urgences et une réorganisation des transports, en particulier l'accompagnement des jeunes mamans de la salle d'accouchement dans leur chambre assuré aujourd'hui par les sages-femmes pour faciliter le suivi de la prise en soins.

Concernant les revendications des sages-femmes, la direction des HUG s'est engagée à examiner, dans les meilleurs délais, les propositions faites par le STI et le SSP/Vpod, sachant que:

- Dans les HUG, les sages-femmes sont reconnues au même titre que les autres professions de la santé et disposent d'un cahier des charges décrivant leurs responsabilités et spécificités : la direction des soins est ouverte à examiner le contenu de ce document de référence avec une délégation de sages-femmes afin d'y inclure les évolutions les plus récentes des soins obstétricaux.
- Les HUG ont effectué des efforts importants pour offrir aux sages-femmes une formation continue adaptée à leurs besoins: le programme 2007 élaboré par le centre de formation a été établi en collaboration avec l'Association des sages-femmes; certains cours, par exemple dans le domaine des urgences obstétricales, ont été annulés faute de participantes.

Afin d'améliorer la confiance et le dialogue pluridisciplinaire, un colloque quotidien d'échanges cliniques est organisé tous les matins à 7h45 à la salle d'accouchement entre médecins et sages-femmes. L'organisation de ce colloque répond à l'une des demandes exprimées dans le cahier de revendications des sages-femmes. Par ailleurs, un colloque mensuel « Morbidité » est organisé depuis 2 ans. Il est ouvert aux sages-femmes et aux médecins. Les sages-femmes sont régulièrement invitées à présenter des situations cliniques problématiques. Ce colloque restant peu fréquenté par les sages-femmes, de nouvelles incitations à y participer seront lancées.

Dans les prochaines semaines, la direction des HUG va examiner en détail le bien-fondé des revendications et proposer de rencontrer une délégation de sages-femmes. Les modalités de cette rencontre seront discutées lors de la prochaine rencontre syndicats-direction prévue le 6 décembre 2007.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Charles Beer